

# Coullons, Le Journal

Mars 2019 - N° 41

## Agenda



## Edito

### MARS

- Dim. 3 **Assemblée Générale** La Gardonnette
- Dim. 3 **Loto** Club de l'Amitié
- Sam. 9 **Pêche à la truite** La Huttière  
La Gardonnette
- Dim. 10 **Loto** Football Club Coullons/Cerdon
- Dim. 17 **Randonnée la Paysanne**  
Rando Loisirs Coullons
- Sam. 23 **Stage Yoga et Sophrologie** Yes Yoga Dojo
- Sam. 23 **Pêche à la truite** La Huttière
- Dim. 24 La Gardonnette
- Dim. 24 **Loto**  
Association Marché de Noël de Coullons
- Sam. 30 **Tournoi Adultes** Badminton
- Sam. 30 **Championnat départemental**  
par équipes séniors Judo (Dojo)
- Sam. 30 **Représentation théâtrale** Les Argellons
- Dim. 31 **Randonnée VTT "La casse-pattes"**  
Maison des Jeunes & Ecole

### AVRIL

- Sam. 6 **Ouverture de la pêche** tous les étangs
- Sam. 6 **Course cycliste**
- Sam. 6 **Stage Yoga** Yes Yoga Dojo
- Dim. 7 **Marché des Producteurs de Pays**  
Municipalité
- Dim. 7 **Loto** de la Pétanque
- Dim. 14 **Randonnée Canine** Rando Loisirs Coullons  
+ Association Retrievers
- Du 19 **Pêche de nuit**
- au 22 La Gardonnette
- Dim. 21 **Chasse aux œufs de Pâques**  
Comité des Fêtes
- Sam. 27 **Permanence des déchets verts** Municipalité
- Sam. 27 **Concert de printemps** de l'Harmonie

*Dernière année !*

*Dans un peu plus d'un an, votre conseil municipal va être renouvelé.*

*Cette dernière année à venir est celle des réalisations qui auront mis de longs mois à voir le jour.*

*Notre nouvelle tranche de lotissement prend forme et devrait, sauf imprévu de dernière minute, pouvoir être commercialisée avant l'été.*

*La rénovation d'une petite partie, à la vue des sommes à engager, de l'éclairage public va se faire dans les prochains mois.*

*La poursuite de la rénovation de notre cœur de village, sous l'égide de la Communauté des Communes Giennoises, concernant le parvis de l'église et les espaces jouxtant celle-ci, est lancée et devrait se terminer avant la fin de l'année. Une réunion publique va vous être proposée au cours du 2<sup>e</sup> trimestre pour vous présenter ce projet.*

*La rénovation de la salle polyvalente, scène, cuisine et petite salle est terminée. La mise aux normes handicapées est en cours.*

*En parallèle de tout cela, le travail d'entretien se poursuit, une nouvelle « campagne » de remise en état des chemins va commencer, les bâtiments nécessitent toujours des travaux, certaine fois spectaculaires, quand il s'agit de réviser les toitures de l'église !*

*Merci aux employés communaux, services techniques, secrétariat, services enfance, pour leur implication, et merci aux conseillers municipaux pour leur dévouement à la cause commune.*

*Philippe MARQUET*



A l'occasion du forum « Bien-être pour bien vieillir » organisé par l'association Agé-Clic à Gien (salle cuiry) le mardi 12 mars 2019, la mairie met à la disposition de ceux qui souhaitent s'y rendre le mini-bus de neuf places (sans chauffeur). Merci de contacter la mairie pour l'organisation.

**La période de concertation du public des nouveaux plans de zonage du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est terminée. Les administrés qui auront des remarques ou des questions seront renvoyés vers le commissaire enquêteur lors de l'enquête publique qui débutera début juin.**

## ECLAIRAGE PUBLIC

Après une étude diagnostic réalisée l'année dernière, les choix des rénovations viennent d'être faits et l'entreprise pour réaliser les travaux est choisie.



Plusieurs impératifs ont orienté nos décisions :

- Certains candélabres sont dangereux pour les usagers (risque d'électrocution), ils sont donc changés en priorité.
- Certaines installations sont dangereuses, pour les usagers ou les personnels intervenant dessus (candélabres ou armoires de commande), elles sont changées et mises aux normes en priorité. Ainsi 18 de 19 armoires de commande vont être rénovées.
- Certaines installations sont très énergivores en consommation électrique, d'autres sont obsolètes, par exemple, elles éclairent autant le ciel que la voirie, et les lois de protection de l'environnement nous obligent à les modifier. Elles sont en partie changées.

Ce sont donc les quartiers du Cas Rouge, de la Maubelle, de la Charmille et de la Régence qui vont faire l'objet de cette première tranche de rénovation pour 100 points lumineux environ (sur les 533 points que compte la commune) et un montant de 100 000 € HT, subventionné, nous l'espérons, par la Région Centre Val de Loire. A noter que l'ensemble de la rénovation du parc d'éclairage est estimé à 350 000€ par le bureau d'études.

## ELAGAGE ET FLEURISSEMENT

Avec la fin de l'hiver et avant l'arrivée du printemps, un certain nombre de travaux sont réalisés par les services techniques ou des entreprises commandées par la Commune.

La plus grande partie des déchets verts déposés sur le dépôt communal, lors des samedis matin de permanence, ont été broyés par nos services techniques et transformés en copeaux réutilisables pour le paillage des espaces verts ou fleuris.

Les haies entourant les lotissements des Etangs et de la Croix Bertrand ont été élaguées et maintenant c'est le tour des érables et des saules autour de la Plancherotte. Les arbres côté boulevard Mayeux, remplis de gui et pour certains en très mauvais état sanitaire, vont être sévèrement élagués et pour un certain nombre abattus. A l'automne, les abords de l'étang seront replantés ainsi qu'un alignement le long de la rue.

Pour l'été, c'est le thème des jeux qui a été choisi pour la décoration des espaces verts et fleuris : Jeux de société, jeux de plein air... La commission "cadre de vie" invite chacun à participer à sa façon au décor des maisons ou des jardins à partir de ce thème, et pour ceux d'entre vous qui veulent participer au concours des maisons fleuries, le jury en tiendra compte.

Bon début de printemps à toutes et tous.



## LOTISSEMENT DES ÉTANGS

Si vous allez faire un tour du côté de la route de la Brosse, vous pourrez voir les travaux en cours du nouveau lotissement des Etangs. On se rend maintenant bien compte de l'organisation future des lieux.

Les murets techniques (compteurs, boîte aux lettres, éclairage) sont posés, le fond de chaussée et les bordures sont réalisés. La ligne EDF à haute tension est enfouie, et les poteaux béton vont prochainement être déposés, le nouveau transformateur EDF est installé.

Restent, la pose des candélabres, les enrobés sur la chaussée, la mise en forme de la noue de réception des eaux pluviales, les espaces verts.

Rappelons que les parcelles vont être mises en vente dans les prochains mois, fin avril probablement, et que comme pour celles à la Croix Bertrand, elles seront vendues avec la clôture sur rue, en grillage, et la plantation d'une haie de charmille. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie et n'hésitez pas à en parler autour de vous.

## LA SALLE POLYVALENTE

En une année, la salle polyvalente a été en partie rénovée, avec l'aide d'une subvention départementale et d'une subvention de l'Etat, la DETR (Dotation d'Equipe-ment des Territoires Ruraux).

- Remise aux normes du système de désenfumage.
- Installation de stores sur les portes et de volets roulants sur les baies vitrées, permettant d'obtenir « le noir » lors des spectacles dans la grande salle.
- Peinture des murs et du sol en noir de la scène, pour faciliter la mise en œuvre des spectacles.
- Changement d'une partie du parquet défectueux en carrelage, réfection des murs et peinture de ceux-ci, changement de l'éclairage de la salle et du bar, rénovation complète et isolation du plafond suspendu, ponçage et vitrification du parquet, changement de la porte d'entrée, pour la petite salle.
- Installation d'une hotte supplémentaire, ventilation mécanique et réfection de la peinture dans la cuisine.



La mise aux normes pour les handicapés est en cours de réalisation par les services techniques de la Commune.

Il est normal que depuis 1995-96, date de la mise en service de cet équipement que bien des communes environnantes nous envient, des travaux soient

nécessaires à son entretien.



*Coullons, le journal*

## LES ARGELLONS

Il y a 19 ans, à l'occasion de l'entrée dans le troisième millénaire, une partie de la population d'Argent-sur Sauldre se mobilisait autour de la création d'un grand spectacle, « Gare au train », sous la houlette du regretté Jean-Claude Bouchard. Désireux de poursuivre l'aventure, une poignée de mordus décida de ne pas en rester là, et avec l'aide du comédien professionnel Olivier Chardin à la mise en scène, constitua la troupe de théâtre des « Arts Gentils », au sein du Centre Culturel et de Loisirs argentais. Le temps de monter une première pièce : « Poil de Carotte », ces passionnés eurent l'envie de s'ouvrir au village voisin de Coullons : les Argellons (contraction d'Argent et Coullons) étaient nés ! Depuis, grâce au soutien de la municipalité de Coullons, les répétitions se déroulent en alternance dans les deux communes.



Dès lors, les créations se succèdent, à raison d'une chaque année, passant du répertoire classique au contemporain, recherchant la variété tout en privilégiant la qualité. Au fil du temps, les Argellons se sont ainsi frottés aux auteurs les plus divers et parfois les plus exigeants : Molière, Grumberg, Ionesco, Feydeau, V. Haïm, Lorca, M. Aymé, Courteline, etc... toujours motivés par le désir d'offrir au public un théâtre populaire de qualité.

Non contente de cela, la troupe s'investit depuis quatre ans, grâce à l'Association de la Route Jacques Cœur, dans

l'élaboration des « Crimes au musée d'Argent » et depuis l'an dernier, au « Château de la Verrerie ». C'est donc forte d'un succès qui ne se dément pas que la troupe, largement renouvelée, présentera les 23 et 24 mars à Argent, et le 30 mars à la salle polyvalente de Coullons, son nouveau spectacle : Les Palmes de Monsieur Schutz, comédie retraçant avec beaucoup d'humour et d'intelligence la découverte du radium par Pierre et Marie Curie.

Par ailleurs, tous ceux qui voudraient rejoindre la troupe sont les bienvenus.

Que ce soit pour jouer, pour la technique ou les costumes, ils seront accueillis à bras ouverts !



Pour toute information, contacter Olivier Chardin au :  
**06 16 99 37 76**

## RANDO LOISIRS COULLONS

L'Association **RANDO LOISIRS COULLONS** organise le **dimanche 17 mars 2019** sa traditionnelle randonnée **LA PAYSANNE**.

Quatre parcours sont proposés : 8 km 12 km 16 km et 20 km ;

Lors du ravitaillement principal vous dégusterez un excellent boudin local et vin chaud.

Les départs s'effectuent de la salle Simone VEIL (place du monument aux morts) à Coullons :

- De 7 à 9 h pour le 16 et 20 km pour un tarif de 4 €
- De 7 à 10 h pour les 8 et 12 km pour un tarif de 3 €

Les randonnées sont gratuites pour les moins de 12 ans et elles sont majorées de 1 € pour les non licenciés FFRandonnée. Inscriptions sur place.

Dans le cadre de la protection de l'environnement aucun gobelet jetable ne sera mis en circulation.

Munissez-vous de votre gobelet ou alors l'organisation en proposera à la vente ou en consigne.

Pour tout renseignement complémentaire

« [randocoullons@orange.fr](mailto:randocoullons@orange.fr) »

ou **06 62 36 00 39**

ou **06 11 20 83 37**

président **Philippe Wojkiewicz**

*Nous vous attendons nombreux ...*



## FAMILLES RURALES

L'association Familles Rurales de Coullons, depuis qu'elle a laissé la gestion du multi accueil « haut comme 3 pommes » à la Communauté de Communes, organise des cours de couture, des stages de poterie, des ateliers d'art floral, une « armoire des mamans » et une rencontre mensuelle en soirée.



Ce sont donc 24 participantes qui, au cours du 1<sup>er</sup> trimestre, se sont initiées ou perfectionnées à la couture sous la houlette de Vanessa, la couturière. Cela représente au total 137 participations ! Aux vacances scolaires de Toussaint et de février, des stages de couture de 3 demi-journées, réservés aux plus jeunes, ont rassemblé 8 et 11 « petites cousettes » ravies

de découvrir cette nouvelle activité.

Concernant la poterie, ce sont 3 adultes et 8 enfants en octobre, et 5 adultes et 10 enfants aux vacances de février, qui ont bénéficié de cette initiation artistique, encadrés par Martine.

L'art floral est proposé par l'association 2 fois dans l'année, avant les fêtes de fin d'année et avant la fête des mères.

Une armoire des mamans est mise à disposition des femmes enceintes avec prêt de vêtements et de matériel de grossesse.

Pour retrouver l'ambiance des veillées d'antan, où l'on travaillait en partageant avec ses voisins et amis, les participantes se retrouvent une soirée par mois chacune avec son ouvrage dans la convivialité.

Bravo à cette association pour son dynamisme et l'originalité de ses activités.



### Mariage :

KRUSHELNYTSKA Nataliya  
et DEPARDIEU Bruno le 1<sup>er</sup>/12/18

### Décès :

AUPART Michel (62 ans) 30/1/19  
MARIN Madeleine (97 ans) 2/2/19  
TURPIN Marie-Thérèse (81 ans) 6/2/19  
DELACHERIE Edouard (74 ans) 8/2/19



**Horaires d'ouverture de la Mairie - Lundi de 15h à 18h. Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h**



Bulletin d'informations municipales édité par la Mairie de Coullons :  
Rue de la Mairie - 45720 Coullons - Tél. 02 38 36 10 10  
courriel : [coullons.mairie@wanadoo.fr](mailto:coullons.mairie@wanadoo.fr)  
Directeur de la publication : Hervé PICHÉRY, Maire.  
Dépôt légal : juin 2014.  
Articles rédigés par les élus et les associations locales.  
Crédit photos : Mairie, Associations.  
Impression : Imprimerie Centrale - 45500 Gien

